



## « Servir Ondres avec responsabilité et clarté »

---

Au lendemain des élections, nous tenons à adresser nos remerciements aux plus de 1400 électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance et à l'ensemble des Ondraises et Ondrais qui se sont mobilisés.

Nous mesurons la portée de ce mandat et l'exigence qu'il implique. Au terme d'opposition, nous préférons celui de minorité municipale.

Ainsi, notre engagement ne sera pas marqué par une opposition de principe, mais par le travail et la recherche de solutions pour toutes et tous.

Notre action aura pour seul but l'intérêt général, dans un esprit de respect institutionnel et de responsabilité républicaine.

Être élus minoritaires, c'est contribuer activement à la vie démocratique locale : participer avec exemplarité aux commissions de travail, siéger dans les différentes instances, analyser les projets proposés et formuler des propositions.

Nous serons une force attentive et exigeante, veillant à la transparence des décisions publiques, au respect des valeurs de la République, à l'égalité entre les citoyens et à la bonne utilisation des deniers publics.

La situation financière impose lucidité et responsabilité. Elle appelle des choix mesurés afin de ne pas alourdir davantage la dette et de préserver la capacité d'action. Cette exigence doit se traduire rapidement par des actes concrets.

C'est pourquoi, lors du Conseil municipal du 7 avril, au moment du vote relatif à la détermination de l'enveloppe indemnitaire et à la fixation des indemnités de fonction des élus municipaux, nous avons voté « contre » les taux proposés pour les adjoints et conseillers municipaux (18,65%) et pour le Maire (taux maximal de 58,3 %).

Ces choix portés par la majorité municipale entraînent une majoration du coût annuel des indemnités de plus de 17.000 euros brut.

Nous défendons le plafonnement des indemnités au niveau antérieur comme premier signal de sobriété budgétaire et d'exemplarité.

*Les élus du groupe Ondres unie.*